HABITER HALLES CIVIQUES



NOUS REJOINDRE

Les Halles Civiques est un collectif ouvert. Vous oeuvrez à la transformation publique, citoyenne ou démocratique ? Vous êtes une association d'intérêt général ouverte sur le quartier, dans les 10e, 20e et 19e arrondissements ? Vous souhaitez partager des espaces de travail ? Vous avez envie de vous impliquer dans le collectif ? Rejoignez-nous !

Adhérer à l'association



L'adhésion, symbole de l'adhésion aux valeurs et au projet des Halles Civiques, donne accès à :

- la possibilité d'être informé de toutes les actualités des HC et de ses locataires
- la possibilité d'utiliser une salle 1 journée ou 2 x 1/2 journées par an
- la possibilité de venir tester le coworking 1 jour à la Superpublic et 1 jour à la Halle Belleville

L'adhésion donne également le droit de participer à l'Assemblée générale de l'association ainsi qu'aux groupes de travail.



Cette adhésion permet de :

- utiliser les espaces le mercredi après-midi pour toute activité ouverte au grand public
- utiliser les espaces pour des besoins privatifs (AG, réunions, CA ...) 2 demi-journées par an.

S'installer aux Halles Civiques

Inclus : accès à toutes les salles de réunions, dans tous les lieux des Halles civiques dans la limite de leur disponibilité (système de réservation en ligne) soit :

- 2 salles de réunion de 15 personnes à la Halle Superpublic
- 3 salles de réunion de 10 personnes (2 à la Halle Belleville, 1 à la Halle Superpublic)
- 2 espaces ouverts (nef) pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes

Les tarifs des postes de travail permanents sont calculés sur la base de postes de 3,3m².

Pour les résidents assujettis à la TVA, le tarif est de 230€ HT/poste/ mois. Pour les résidents non-assujettis à la TVA, dans un soucis d'équité, le tarif est de 58€ HT/ m2, soit 70€ TTC (230€ TTC/ poste/ mois)+ adhésion annuelle

Format co-working

Les tarifs du co-working sont calculés sur la base d'un mi-temps, avec accès limité aux espaces de travail communs (possibilité de réserver un salle de réunion 1 jour/ par mois ou 2 demi-journées/mois) :

Pour les co-worker assujettis à la TVA, le tarif est de 150€ HT/mois + adhésion annuelle

Pour les Co-workers non-assujettis à la TVA, dans un soucis d'équité,le tarif est de 125€ HT/ mois soit 150€ TTC/ mois + adhésion annuelle

LES LIEUX



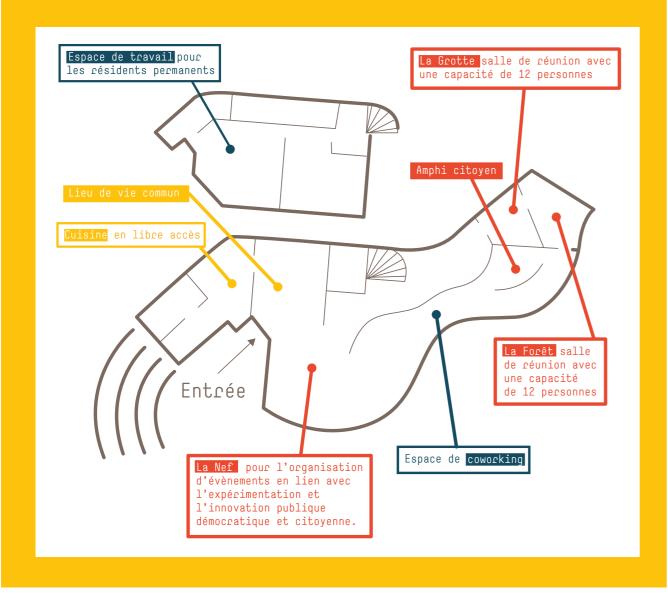
La Halle Belleville, située au sein de l'ancienne maison de l'air, sous le belvédère de Belleville, réunit sur 650 m2 des espaces de travail collaboratif et de débat, des bureaux, des salles de réunion et l'une des plus belle vues sur Paris, au seir du parc de Belleville.

La Halle de Belleville –

650 mètres carrés, 27 rue Piat, 75020, Paris

Métro : Pyrénées (L11), Couronnes (L2), Belleville (L11, L2), **Bus :** 26 (arrêt Pyrénées - Belleville), 94 (arrêt Henri Chevreau

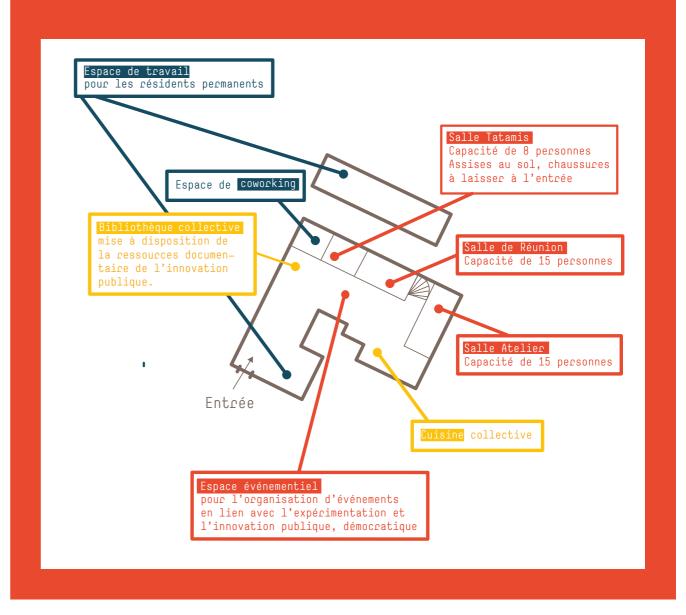
(Pour les problématiques spécifiques à la Halle Belleville voir les pages 16 à 19)





La Halle Superpublic, facile d'accès, au coeur du 11e arrondissement, « quartier général » de 350m², s'organise autour de bureaux et d'espaces de travail tournés vers la communauté des professionnels.

La Halle Superpublic, 4 rue de la Vacquerie, 75011, Paris Métro: Voltaire (L9) / Philippe Auguste (L2) / Charonne (L9) Bus: 61 / 69 arrêt Saint Maur - Servan

















Espace de co-working

















Salle Capacité de 15 - 20 personnes Studio photo disponible dans cette salle sur demande.



BULLETIN D'ADHÉSION

le ../../....

Reçue la somme de Au titre de la cotisation aux Halles Civiques Espèces Chèque Vicement De M./Mme: Nom ou nom de la personne morale Prénom Adresse Ce versement ouvre droit à la participation à l'assemblée générale et le cas écheant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé. Fait à Le Représentant de l'association : le ../../.... Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 26 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : [info@hallesciviques.org]. RÉCIPISSÉ D'ADHÉSION Nom Prénom Adcesse Tel email Date d'adhésion : Durée de l'adhésion : Cotisation acquitée : L'adhérent reconna^t avoire pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et de la charte et déclare vouloir adhérer à l'association les Halles Civiques. Fait à L'adhérent: